



Compromis de vente incluant bail ?

Par **gui42**, le **15/10/2011** à **11:15**

Bonjour,

Après négociations pour l'achat d'une maison de moins de 5 ans le propriétaire me propose de louer sa maison pendant 1 an avant de l'acheter pour ne pas payer la TVA ("un compromis incluant un bail"), nous souhaitant fixer l'achat avant la location; Y a-t-il des pièges ? Si oui quels sont-ils ? Nous signons ce mardi, merci d'avance pour vos réponses.

Par **vanceslas**, le **15/10/2011** à **15:38**

Bonjour il n'y a plus de TVA à régler sur une maison de moins de cinq et pas non plus de frais réduits pour vous donc pas la peine de louer, de plus un bail d'un an ne peut se faire qu'avec une raison précise (reprise du propriétaire pour habiter de nouveau) bon week end